

Proposition de motion pour le conseil communal du 17 décembre 07.

Motion à l'attention des Ministres wallons Daerden et Antoine.

Le conseil communal de Herve réunit en séance le 17 décembre 2007 marque sa préférence pour la création d'un réseau urbain de transport en commun structurant la grande banlieue liégeoise plutôt qu'une liaison autoroutière entre Cerexhe-Heuseux et Beaufays (CHB).

Dans les proches semaines à venir, le gouvernement wallon et plus spécifiquement les Ministres Daerden et Antoine vont devoir se prononcer sur la réalisation de la liaison autoroutière Cerexhe-Heuseux et Beaufays (CHB).

Considérant globalement :

Le projet d'autoroute CHB imaginé il y a quarante ans, à l'époque de la voiture triomphante et du pétrole bon marché, est dépassé en raison du changement profond de conjoncture que nous connaissons.

Le désastre climatique est en cours. Comme le signale le GIEC dans son rapport de Valence (novembre 2007), les données empiriques recueillies ces dernières années indiquent tendanciellement que nous nous dirigeons vers les pires scénarios envisagés. Si nous voulons limité entre 2° et 2°,4 l'augmentation de température en 2050 nous devons réduire de 50 à 80% les émissions de GES!

Le secteur des transports est un des principaux responsables de l'émission de gaz à effet de serre. Il a connu en Europe une augmentation de plus de 40% de ses émissions depuis la signature du protocole de Kyoto en 1992.

Le baril de pétrole sous les 10 dollars, comme en décembre 1998, appartient définitivement au passé.

Un foyer belge sur sept vit dans la pauvreté. Ce chiffre est en augmentation; la hausse généralisée du coût de la vie plonge des centaines de milliers de personnes dans des difficultés profondes qui devraient être au centre des préoccupations des gouvernants.

La liaison autoroutière gaspillerait une grande quantité de ressources rares ; les deniers publics wallons. Le projet est estimé à ce jour à 400 millions d'euros. L'Europe, qui a décidé de ne consacrer à la route que 2,7 % de son budget Transports 2007-2013 – priorité au rail – ne reprend pas ce tronçon autoroutier dans sa liste.

Considérant localement que:

La commune de Herve soucieuse de l'avenir de la planète et de sa responsabilité, comme celle de tous les niveaux de pouvoirs, affirme sa volonté de s'engager dans une politique de développement durable.

La liaison autoroutière ne ferait que renforcer l'exode urbain et la rurbanisation, cause de la disparition programmée des qualités environnementales du Plateau de Herve.

En raison de l'absence d'un réseau efficace de transport en commun, nos concitoyens nombreux à travailler à Liège et dans sa périphérie n'ont jusqu'à présent d'autres choix que l'utilisation d'un véhicule individuel.

En raison de l'absence d'un réseau efficace de transport en commun, nos concitoyens n'ont souvent d'autres choix que l'utilisation d'un véhicule individuel pour leur déplacements sur le territoire communal.

Nombre de nos concitoyens sont victimes de l'augmentation croissante du coût de l'énergie et notamment du coût de l'énergie pour leurs déplacements quotidiens

Nous pensons :

Qu'il faut réduire notre dépendance au pétrole et réduire notre consommation d'énergie. Il est nécessaire d'intégrer la contrainte énergétique dans l'aménagement du territoire : il faut ré-organiser l'espace et les modes de production pour réduire les déplacements, il faut investir très massivement dans les transports en commun, favoriser la mobilité douce, relocaliser en partie la production économique, favoriser la densité du bâti et l'organiser autour des infrastructures de transport en commun, préserver les zones naturelles

Or construire une autoroute aujourd'hui, c'est faire exactement l'inverse de ce qu'il faudrait faire : c'est inciter à la dispersion urbaine, nous rendre encore plus dépendants de la voiture individuelle, prendre une mesure favorable aux classes moyennes (pour peu de temps) et supérieures alors que ce sont les classes populaires qui sont au centre de la tourmente.

En conséquence, nous nous prononçons en faveur de :

La construction d'un réseau de transport en commun structurant la grande périphérie liégeoise et, de ce fait, notre territoire communal, à une échéance acceptable.

L'utilisation des 400 millions d'euros prévus pour la liaison autoroutière CHB à la réalisation de ce projet.